

Les échos du CE

Réunion du 28 août 2014

Activités RH

Mouvements de personnel de juillet 2014.

4 Entrées en CDI, 14 Sorties CDI soit 1115 agents en juillet, pour rappel 1114 en juin. Le SNU interroge sur l'activité des 2 CDD recrutés au service RH et rappelle que les agents du réseau pourraient être intéressés par ces activités et ainsi faciliter la mobilité inter-filières. La Direction rejoint le SNU sur ce point et assure faire le nécessaire tant au niveau régional que national. Ces CDD ont été recrutés dans le cadre d'un surcroît d'activité lié à la mise en place du plan de formation, du développement de compétences, de la gestion des dossiers DIF et de la mise en place d'Horoquartz Socle.

3 Sorties de CUI-CAE ; que deviennent-ils une fois leur contrat de travail terminé ? La Direction affirme être vigilante à l'avenir, sur la capacité de reclassement de ces CUI-CAE avant d'attribuer de nouveaux contrats aidés à l'Agence concernée.

Le SNU interroge la Direction sur le devenir des salariés des Maisons de l'Emploi dont la fermeture est programmée notamment dans l'Orne. Le DR nous répond que Pôle Emploi est partie prenante dans l'accompagnement de ces salariés licenciés et indique par

ailleurs en avoir recruté un en CDI sur le Pôle Statistiques à la DR et un en CDD sur le site de Mortagne.

Ponts et Jours Mobiles 2015

La Direction propose d'accorder les 3 ponts possibles en 2015 et de laisser 2 jours mobiles à la main des agents. Ces ponts sont programmés :

- vendredi 2 janvier.
- vendredi 15 mai.
- lundi 13 juillet.

Les élus(es) ont voté POUR cette proposition à l'unanimité.

Point sur l'Accompagnement de la NCAC

Le SNU trouve choquant qu'il y ait 20 jours de délai entre la mise en place de la NCAC et la livraison de l'applicatif informatique ; la Direction répond qu'il est impossible techniquement de livrer un nouvel applicatif en début de mois ou en fin de mois en raison de l'actualisation et de la mise en paiement. La « fenêtre de tir » est donc de 10 jours !

L'ensemble des OS note que les conseillers n'ont pas été formés mais « informés » et que cela créé un climat anxieux.

Le SNU s'interroge encore, et toujours, sur le temps

d'appropriation dédié à la pléthore des outils mis à disposition des Conseillers.

Une campagne de communication en direction des Demandeurs d'Emploi est à l'étude par l'Unedic et la DG. La DR attend celle-ci pour communiquer au niveau local.

6 CDD viennent en renfort à la PRP sur l'inscription pour libérer des agents confirmés de la gestion des droits vers le 3949, file RAC. La DR ne prévoit pas d'alléger la charge du 3949, file RAC des sites.

Des points d'information sont prévus sur ce sujet sont prévus lors des prochains CE.

Fonctionnement du CE et des ASC

En septembre 2013, le CE a voté pour la mutualisation d'une partie de son budget ASC au niveau national.

A ce jour, la nouvelle Commission Nationale des Activités Sociales et Culturelles n'est toujours pas constituée et il n'a donc aucun projet à présenter aux élus(es) du CE.

La convention qui lie le CE Basse Normandie à la CNASC est reconductible tacitement chaque année au 1^{er} janvier (2015) sauf à la dénoncer avant le 31 août (2014).

Compte tenu de l'absence de visibilité, le SNU ne souhaitait pas signer un chèque en blanc. Le SNU proposait une délibération visant à dénoncer la convention et se réservait la possibilité d'y adhérer à nouveau avant la fin septembre en fonction du projet national qui serait proposé.

Cette proposition de délibération ne figurant pas officiellement à l'ordre du jour, il n'y a pas eu unanimité pour porter cette délibération à l'ordre du jour.

Par conséquent, la mutualisation du CE de Basse-Normandie à la CNASC est reconduite de facto.

Questions Diverses

La question est posée à la Direction de la valorisation à 7h30 de la journée de formation (cf. Les Echos du CE n°66 du 24 juillet 2014). Elle s'engage à nous fournir les textes.

Vos représentants-es SNU pôle emploi FSU au CE

Claire Aussant, Christelle Benoit, Yannick Dennebouy, Christine Dubrulle, Sandrine Fontanel,
Céline Guillet, Fabien Lemarchand, Franck Messidor, Ludovic Somon, Nathan Ursin, Yvonne Vincent